

# Sélections de documents

Les sources présentées ici ne sont pas exhaustives

## Moyen Age et Ancien Régime : Les archives anciennes

### Sélection

Une sélection des documents numérisés les plus notables sont présentés dans la sélection thématique : [Trésors d'archives](#)<sup>1</sup>

### Inventaires

Les références aux séries présentées dans la sélection thématique peuvent être retrouvées dans [l'état général des fonds](#)<sup>2</sup>

### Articles<sup>3</sup>

- [Les plus anciens documents de l'Hérault](#)
- [La peste de 1720 à Marseille](#)
- [Le littoral Languedocien aux XVIIe et XVIIIe siècles](#)
- [Musique](#)
- [Atlas historique de la Province de Languedoc](#)
- [Le négrier « Le Languedocien »](#)

## Révolution

### Inventaires

Les documents de l'époque révolutionnaire sont tous dans la série L du cadre de classement des archives

[L'inventaire](#) est consultable en ligne<sup>4</sup>

Tous les documents sont communicables. Quelques-uns sont numérisés.

### Corpus documentaire

[Un dossier pédagogique](#) téléchargeable permet d'accéder à de nombreux documents numérisés pour l'usage en cours<sup>5</sup>

## 1<sup>er</sup> Guerre mondiale

Guide des sources sur [la Première Guerre mondiale](#)<sup>6</sup>

Ce guide croise les ressources sur la thématique de la guerre 14-18 et propose des ressources externes

---

<sup>1</sup> <https://archives-pierresvives.herault.fr/archive/recherche/tresors/n:31>

<sup>2</sup> <https://archives-pierresvives.herault.fr/archive/egf/n:34>

<sup>3</sup> <https://archives-pierresvives.herault.fr/n/histoire-d-archives/n:139>

<sup>4</sup> <https://archives-pierresvives.herault.fr/ark:/37279/vtac117f4ffc3758f4e>

<sup>5</sup> <https://archives-pierresvives.herault.fr/n/la-revolution-francaise/n:196>

<sup>6</sup> <https://archives-pierresvives.herault.fr/n/premiere-guerre-mondiale/n:96>

## Entrée thématique

Un formulaire thématique dédié est également consultable en ligne : [Guerre 14-18](#)<sup>7</sup>

Ce formulaire présente les fonds importants numérisés (dans le pavé de présentation) et permet une recherche à multiples critères : lieu ou date (à gauche de la page) et des outils d'aide à la recherche (en bas à gauche de la page)

## Entre deux guerres

Article :

- [Eté 1936, premiers congés payés, premières vacances](#)

## 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale

### Dossiers CNRD

Les archives, en partenariat avec la Direction départementale des services de l'Education nationale de l'Hérault et le Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez, publient chaque année une sélection de documents sur la thématique du concours à destination des enseignants et des candidats.

[Les dossiers](#) sont téléchargeables en ligne de 2006 à 2025

### Guides des sources<sup>8</sup>

Des sélections de documents issus de différents fonds et réunis autour d'une thématique

- [La résistance dans l'Hérault](#)
- [Entreprises sous l'occupation](#)
- [Témoignages oraux sur la Seconde Guerre mondiale](#) Certains sont accessibles en ligne, une publication des analyses chrono thématique est sortie en 2021.
- [Les juifs et les étrangers pendant la Seconde Guerre mondiale](#)
- [Les camps d'internement pendant la Seconde Guerre mondiale](#)
- [Les spoliations d'œuvres d'art pendant la Seconde Guerre mondiale](#)

### Des articles des archives

- [1944 dans l'Hérault](#)

### De la presse ancienne numérisée<sup>9</sup>

- L'éclair
- Le midi Libre
- La voix de la patrie

---

<sup>7</sup> <https://archives-pierresvives.herault.fr/archive/recherche/guerre14/n:36>

<sup>8</sup> <https://archives-pierresvives.herault.fr/n/guides-des-sources/n:51>

<sup>9</sup> <https://archives-pierresvives.herault.fr/archive/resultats/bibliotheque/n:27>

## Chronologie

### Articles

- [Histoire de la caricature](#)
- [Mille ans d'éclipses](#)

## Bibliothèque et Presse ancienne

Les Archives conservent plus de 3000 titres de périodiques de 1725 à nos jours. Un formulaire en ligne permet de chercher dans [les titres numérisés](#).

La plupart ont bénéficié d'une reconnaissance optique de caractère ce qui permet une recherche à l'intérieur des journaux numérisés depuis le moteur de recherche et depuis la visionneuse.

Les archives mettent à disposition de nombreux ouvrages en lien avec l'Histoire, la recherche et le département. Une bibliothèque avec [un catalogue](#) en ligne de plus de 10 000 ouvrages à consulter sur place.

De nombreuses [sélections thématiques](#) permettent de faciliter les recherches

### CONDITIONS DE RÉUTILISATION

Les reproductions numériques que vous consultez grâce à la visionneuse peuvent faire l'objet d'une capture d'écran, d'un téléchargement (sous réserve d'avoir créé un compte personnel) ou d'une impression papier ou pdf. La réutilisation de ces données est gratuite :

- pour des usages privés ;
- pour des usages publics non commerciaux ;
- pour des usages publics commerciaux à condition qu'ils soient non massifs (moins de 1000 vues).

Lorsque vous accédez à la visionneuse, vous acceptez [la "licence ouverte 2.0" d'Etalab](#).

**Vous vous engagez ainsi :**

- à **mentionner la source** et la date des informations ou la date de leur dernière mise à jour et à faire figurer les références du document, quel qu'en soit l'usage, sous la forme suivante : "Document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [cote du document]" ;
- à respecter le cadre légal de la protection des **données à caractère personnel**.

Si vous souhaitez réutiliser des documents sur lesquels des tiers détiennent des **droits de propriété intellectuelle**, il vous appartient de faire les démarches auprès de l'auteur ou de ses ayants droit, pour vous mettre en conformité avec le code de la propriété intellectuelle. Sans ces autorisations, vous ne pouvez en faire que les usages prévus à l'article L. 122-5 de code de la propriété intellectuelle.

Pour toute précision, vous pouvez consulter la page disponible sur notre site relative aux [règles de reproduction et de réutilisation](#).

Le non-respect des règles de réutilisation vous expose aux sanctions prévues à l'article L. 326-1 du CRPA et, en cas de non-respect des règles relatives à la réutilisation de données à caractère personnel aux

**FERMER**